

Citoyenneté & Participation | Marine Streeel

# Le vécu scolaire des élèves issus de l'immigration en Fédération Wallonie-Bruxelles





: lien consultable dans l'Internet

## Introduction

Dans l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles, le nombre d'élèves issus de l'immigration est important et particulièrement dans la Région bruxelloise. En effet, 40 % des élèves sont d'origine étrangère à Bruxelles et 20 % en Région wallonne.<sup>1</sup>

Les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont donc confrontées à une grande diversité culturelle dans leur public d'élèves, ce qui les amène à tenter de comprendre et d'éclairer les défis posés par les questions migratoires. Les enfants et adolescents confrontés à des différences linguistiques et culturelles entre le milieu familial et l'école, et provenant d'un milieu socio-économique défavorisé éprouvent certaines difficultés tout au long de leur scolarité. De plus, le manque de perméabilité au sein du système scolaire et les différences de qualité entre écoles peuvent déboucher sur un écart important entre les résultats scolaires des élèves immigrés et des élèves autochtones. La problématique de l'immigration pose également la question du bien-être du jeune, qui ressent souvent un sentiment d'aliénation dû à un bouleversement total des codes culturels et sociaux par rapport à son pays d'origine.

Cette analyse vise à mettre en exergue les différentes variables pouvant avoir un effet sur la scolarité des jeunes immigrés. Nous nous attarderons plus spécifiquement sur les élèves immigrés de première génération qui intègrent donc le cursus scolaire belge plus tard. La première partie servira à exposer principalement les sources des difficultés des élèves immigrés qui se répercutent généralement sur tout le parcours scolaire. La partie suivante sera consacrée au fonctionnement et au positionnement institutionnel peu égalitaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles face à son public d'élèves diversifié et multiculturel. Les principaux dispositifs et décrets initiés au cours des dernières années dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui visent à tendre vers une école plus juste seront également exposés. L'analyse vise à s'approprier une représentation globale des déterminants sociaux, culturels et systémiques qui peuvent être la cause d'un parcours scolaire difficile pour ces élèves, mais il est judicieux de ne pas en faire une généralisation, tant les cas de ces élèves peuvent être variables.

<sup>1</sup> CAL (CENTRE D'ACTION LAÏQUE), « L'enseignement face au défi de l'inégalité », 2011, pp. 11-82, [en ligne :] <https://www.laicite.be/app/uploads/2017/05/L-ecole-in-e-gale-2011.pdf>, consulté le 20 mars 2020.

## I. Les sources de difficultés des élèves issus de l'immigration

Cette partie de l'analyse est consacrée à l'identification des sources de difficultés qui peuvent provoquer diverses vulnérabilités dans le bon déroulement de la scolarité du jeune et à long terme, de son développement socioprofessionnel. Différents déterminants tels que le manque de maîtrise de la langue française, le statut socio-économique et les antécédents du parcours scolaire dans le pays d'origine sont des éléments explicatifs des inégalités scolaires engendrées entre les élèves natifs et les élèves immigrés. D'autre part, le fonctionnement du système scolaire belge est vecteur de ségrégation et d'inégalité en termes de réussite scolaire.

### A. L'impact du manque de maîtrise de la langue française

Les élèves allophones nés à l'étranger débutent leur scolarité avec des retards importants de maîtrise de la langue d'enseignement. La brochure *Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement*<sup>2</sup> cite deux exemples de cas d'élèves allochtones et un exemple d'un élève immigré de deuxième génération dont les parents sont nés à l'étranger :

« Omar, 15 ans, arrive d'Albanie et doit intégrer la 3<sup>e</sup> secondaire en Belgique. »

« Lee, 13 ans, parle le chinois à la maison. Elle a déjà obtenu son certificat d'études primaires dans son pays d'origine. »

<sup>2</sup> FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, « Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement », enseignement et recherche scientifique, 2014, [en ligne :] [http://enseignement.be/download.php?do\\_id=1063](http://enseignement.be/download.php?do_id=1063), consulté le 15 mars 2020.

*« Samia, 14 ans, est née en Belgique mais ses parents sont marocains issus de l'immigration. Elle a donc toujours été scolarisée en Belgique mais parle uniquement arabe dans son milieu familial. »*

Une étude de L'OCDE<sup>3</sup> a mis en avant qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, les résultats de la compréhension à la lecture pour les élèves de primaire sont plus faibles pour les élèves allochtones et pour les immigrés de deuxième génération. Un autre constat est qu'il n'existe pratiquement pas de différence de niveau en compréhension à la lecture entre les élèves allochtones et ces élèves immigrés de deuxième génération. Cela montre que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles comporte des déficits pour l'intégration et l'évolution des apprentissages de ces élèves immigrés de deuxième génération, pourtant scolarisés dès le départ en Belgique. Les résultats sont similaires au niveau de l'acquisition des compétences en langage oral et écrit en secondaire. Il est important d'évaluer les compétences des élèves issus de l'immigration en langue afin d'identifier les besoins de chaque enfant et d'adapter la formation aux besoins de chacun. L'aide à l'apprentissage de la langue nécessite l'évaluation précise des compétences des enfants en langue (à la fois dans leur langue maternelle et dans la langue de l'enseignement) dès leur entrée à l'école.<sup>4</sup> Il est également important d'évaluer le niveau de français tout au long de la scolarité dans la mesure où certains enfants issus de l'immigration peuvent ne pas avoir de difficultés au début de leur scolarité, mais risquent de prendre peu à peu du retard en raison d'un manque de pratique de la langue française dans leur milieu familial. Ce manque de pratique peut également expliquer les retards similaires entre les élèves allochtones et les immigrés de deuxième génération dans l'acquisition des compétences en langue. Les compétences en langue sont non seulement primordiales pour l'accomplissement scolaire, mais elles sont aussi essentielles si les élèves issus

<sup>3</sup> OCDE, *La résilience des élèves issus de l'immigration : Les facteurs qui déterminent le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, 2018, pp.1-56.

<sup>4</sup> H. SIAROVA et M.-A. ESSOEMB « Language support for youth with a migrant background: policies that effectively promote inclusion », SIRIUS Network Policy Brief Series, n°4, 2014.

de l'immigration veulent développer un sentiment d'appartenance à l'école.<sup>5</sup> De plus, ces retards peuvent avoir un effet préjudiciable sur les enfants issus de l'immigration, car ceux-ci peuvent faire l'objet d'une réorientation précoce non adaptée dans différentes filières. En effet, les déficits en langue se répercutent sur l'ensemble des apprentissages des différentes matières et cours. Un manque de maîtrise de la langue d'enseignement constitue un handicap et un frein pour l'élève issu de l'immigration pour l'intégration avec les pairs, mais également pour les apprentissages scolaires et les résultats qui en découlent.

## B. L'impact du statut socio-économique défavorisé

Le statut socio-économique détermine les résultats des élèves de différentes façons, à l'échelle individuelle, scolaire et systémique. L'analyse détaillera plus tard en quoi notre système scolaire renforce cet effet du statut socio-économique défavorisé sur le parcours scolaire de l'étudiant. Les élèves provenant de milieux socio-économiques défavorisés sont plus exposés au risque d'échec scolaire, dû à une série de facteurs sociaux : normes culturelles et sociales moins conformes à la culture scolaire, infrastructure d'étude à domicile moins adaptée, manque de maîtrise de la langue d'enseignement.

Le statut socio-économique interfère avec la réussite scolaire et le bien-être général des élèves<sup>6</sup> et cet impact du statut socio-économique sur les résultats scolaires s'avère donc négatif.<sup>7</sup> En Fédération Wallonie-Bruxelles, le déterminant social (le statut socio-économique) prime sur le déterminant culturel, ce qui signifie que de nombreuses similitudes sont présentes entre les performances des élèves belges et des élèves issus de l'immigration de même catégorie sociale. Or, la plupart des élèves issus de l'immigration pro-

<sup>5</sup> Le sentiment d'appartenance à l'école est de nature multidimensionnelle comprenant une dimension émotionnelle, sociale, participative et adaptative. Dans ce contexte, celui-ci est atteint quand l'élève développe des relations sociales positives avec les membres de l'environnement scolaire ; des rapports sociaux marqués par des encouragements, de la valorisation, de l'acceptation, du soutien, du respect et de l'amitié. Le sentiment d'appartenance est synonyme d'attachement où l'élève se sent utile, solidaire et en accord avec les valeurs de l'établissement.

<sup>6</sup> OCDE, *op. cit.*

<sup>7</sup> G. MARKS, « Accounting for immigrant non-immigrant differences in reading and mathematics in twenty countries », *Ethnic and Racial Studies*, vol. XXVIII, n° 5, 2006, pp. 925-946.

viennent de familles défavorisées dont les parents ont un emploi peu qualifié et de faibles revenus.<sup>8</sup> L'incidence d'un statut socio-économique faible se traduit par des ressources plus limitées en terme environnemental (environnement défavorable à l'apprentissage), mais également en terme matériel et de soutien adéquat des parents face à la scolarité du jeune. Les antécédents dans le pays d'origine des parents d'élèves immigrés de première génération peuvent expliquer en partie la situation socio-économique défavorisée dans le pays d'accueil. L'hypothèse avancée est que certains groupes de migrants proviennent de pays politiquement instables et en développement, ce qui les confronte à des obstacles importants dans le processus d'intégration dans le pays d'accueil.<sup>9</sup>

### C. Impact du fossé culturel et de la construction identitaire

Pour les élèves immigrés de première génération, l'écart des cultures et des codes entre le pays d'origine et le pays d'accueil s'avère être un véritable défi et cet écart se transpose aux institutions scolaires. Les élèves issus de l'immigration sont confrontés à de multiples référents culturels, générant des conflits internes et un bouleversement dans leur construction identitaire.<sup>10</sup> L'acculturation de l'élève immigré, qui se traduit par le processus de négociation entre la nécessité de s'ancrer dans la nouvelle société et celle de garder contact avec sa culture d'origine, ne peut être envisagée aux dépens de l'intégration à l'école.

L'école, un domaine public et un lieu central pour les arrivants en âge scolaire, est porteuse de certaines normes de la culture d'accueil et aspire à ce que tous les élèves se l'approprient progressivement et s'y conforment. Évidemment, cette attente est plus difficile dans le cas d'adolescents immigrants, car ils intègrent le milieu scolaire tardivement. Ainsi, la négociation de cette distance entre la culture d'origine et celle de l'école constitue pour certains adolescents immigrants une source de stress. L'entrée à l'école est éprouvante, entre autres parce que celle-ci est porteuse de différences dans la cohérence qui

<sup>8</sup> Pisa 2012.

<sup>9</sup> A. MANÇO et alii, *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris : L'Harmattan, 2017, pp. 89-96.

<sup>10</sup> F.KANOUTÉ., « Profils d'acculturation d'élèves issus de l'immigration récente à Montréal », *Revue des sciences de l'éducation*, 28 (1), 2002, pp.171-190.

pouvait être vécue dans le noyau familial. La scolarité amène à s'approprier de nouveaux codes comportementaux, de nouvelles règles, de nouvelles normes, une nouvelle langue, à la fois pour le jeune et pour ses parents.<sup>11</sup> Ce sont donc les contradictions entre le système de valeurs de la famille et de l'école qui peuvent nuire à l'épanouissement et au bien-être du jeune dans sa scolarité. Quand les idéaux et les valeurs du pays d'origine sont idéalisés et mis en opposition avec les valeurs culturelles du pays d'accueil, un clivage entre les deux milieux se présente et le jeune éprouve un manque de repères.<sup>12</sup>

Les adolescents sont également dans une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte dans leur construction identitaire, accordant une place importante à l'appartenance communautaire et à la création de liens sociaux avec leurs pairs. Or, les jeunes immigrés subissent un choc culturel et des difficultés en français qui peuvent provoquer un isolement social et une peur du rejet et de la stigmatisation liés aux différences. De plus, si le développement cognitif<sup>13</sup> et personnel est très variable d'un jeune à l'autre, celui-ci risque d'être encore plus variable chez les adolescents issus de l'immigration, étant donné la grande diversité d'expériences qu'ils ont vécues. Ainsi, les élèves issus de l'immigration peuvent avoir connu différents programmes d'enseignement et systèmes éducatifs, et leur scolarité a pu être interrompue, pendant de longues périodes parfois. La combinaison de ces facteurs individuels liée à l'adolescence et au parcours du jeune entraîne un stress accru pour l'adolescent, des résultats scolaires affaiblis et une baisse de l'estime de soi.<sup>14</sup>

<sup>11</sup> A. MANÇO et alii, *op. cit.*

<sup>12</sup> C. SABATIER, « Socialisation pour l'acculturation : la dynamique de la transmission familiale de l'adaptation en pays d'accueil » *Alterstice*, 3(1), 2013, pp. 47-60.

<sup>13</sup> Le domaine cognitif fait référence à la mémoire, le langage, l'intelligence, le raisonnement, la résolution de problèmes, la perception, l'attention et depuis plus récemment les émotions.

<sup>14</sup> C. SABATIER, *op. cit.*

## II. Le positionnement institutionnel de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Depuis quelques années, la Fédération Wallonie-Bruxelles a pris diverses mesures pour tenter de remédier aux failles du système scolaire portant préjudices aux parcours scolaires des élèves immigrés. Dans cette partie de l'analyse, les déterminants institutionnels qui interfèrent de manière négative dans la scolarité des élèves immigrés seront exposés ainsi que les dispositifs décrétaux instaurés récemment comme leviers de changements pour contrer ces lacunes systémiques. Selon une étude PISA<sup>15</sup>, l'hétérogénéité des performances scolaires entre les élèves allochtones et les élèves issus de l'immigration est très marquée en Belgique ainsi qu'une hiérarchisation très nette entre les différentes filières d'enseignement (générale, technique et professionnelle). Le taux d'iniquité en Fédération Wallonie-Bruxelles est élevé, ce qui signifie un lien important entre les performances scolaires des élèves et les caractéristiques sociales.

### A. La ségrégation scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles

En Belgique, les origines socio-économiques et migratoires déterminent de manière importante les résultats scolaires. En effet, ces deux facteurs expliquent 22 % des écarts de performance entre les élèves autochtones et les élèves issus de l'immigration en secondaire. La ségrégation scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles est un problème d'ordre structurel qui se traduit par un regroupement des élèves en écoles et classes dites « de niveau », c'est-à-dire l'existence, d'un côté, d'écoles et de classes où le niveau d'enseignement est satisfaisant et, d'un autre côté, d'écoles et de classes où il est significativement faible.<sup>16</sup>

<sup>15</sup> OCDE, « Résultats du Pisa 2012 : l'équité au service de l'excellence : offrir à chaque élève la possibilité de réussir », Éditions OCDE, vol.II, 2014.

<sup>16</sup> N RYELANDT (2013), « Les décrets "inscriptions" et "mixité sociale" de la Communauté française », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol.XXIII, n°2188-2189, 2013, pp. 5-118.

Les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés sont concentrés dans les écoles dites de bas niveau, tendant vers l'homogénéité sociale et scolaire et dont, à la fois, le niveau et les résultats sont plus faibles. Or, les systèmes scolaires hétérogènes permettent de meilleurs résultats et les inégalités liées à l'origine sociale sont alors moindres. Le déterminant principal de ségrégation des populations scolaires en Belgique est la liberté des parents de choisir un établissement et d'en changer, et la liberté de certains établissements scolaires très prisés et donc confrontés à une demande importante de sélectionner leurs élèves. Ces deux libertés expliqueraient la concurrence entre établissements et d'un « quasi-marché » scolaire. Cette notion a été définie comme la combinaison du libre choix de l'école par les usagers et du financement public des établissements en fonction du nombre d'élèves.<sup>17</sup> Or, on qualifie le système éducatif d'équitable ou d'inéquitable selon qu'il propose des méthodes pédagogiques inclusives ou exclusives. Le redoublement ou la relégation dans des écoles réputées faibles, ou vers des filières ou des options dévalorisées sont des procédés exclusifs et sont fortement ancrés en Belgique. La concentration des élèves issus de milieux défavorisés dans ces écoles peut avoir des incidences sur la résilience des élèves issus de l'immigration. En effet, cette ségrégation scolaire amène à l'instauration « d'écoles ghettos » dans lesquelles sont concentrés les élèves en difficultés et dans lesquelles les ressources pédagogiques sont pourtant plus limitées. Une étude de l'OCDE<sup>18</sup> a mis en exergue que l'école et les enseignants ressentaient une pression davantage plus forte dans les écoles défavorisées avec un turn-over plus fréquent. Cela entraîne des répercussions importantes sur la création et le maintien de la relation de confiance entre élèves et acteurs scolaires et par conséquent, sur la continuité pédagogique et sur l'apprentissage lui-même.

<sup>17</sup> N RYELANDT (2013), op. cit.

<sup>18</sup> OCDE, *Immigrant Students at School: Easing the Journey towards Integration*, Éditions OCDE, Paris, 2015, p.124.

## B. Orientation précoce et redoublement

Le maintien des classes homogènes en Fédération Wallonie-Bruxelles renforce le recours au redoublement et la réorientation des élèves en difficultés vers des filières réputées comme plus faibles dans la perspective d'une « hiérarchie instituée ». La hiérarchisation des établissements scolaires, à l'origine de la ségrégation explicitée précédemment, s'est construite au travers des filières proposées dans ces écoles (presque exclusivement des filières professionnelles dans les écoles moins réputées) et est maintenue par le libre choix des parents, mais aussi par le principe de relégation. De ce fait, cette hiérarchisation des filières et cette volonté de maintenir l'homogénéité de niveaux entre les élèves entraînent deux mécanismes : le redoublement et la réorientation qui sont généralement concomitants et successifs. Ces deux sanctions fondent l'édifice du système scolaire sélectif de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont une partie importante des élèves immigrés est victime. En 2012, l'étude PISA a mis en avant que 57 % des élèves immigrés de première génération et 52 % des élèves immigrés de deuxième génération avaient déjà redoublé au moins une fois, contre 47 % pour les élèves natifs en secondaire.<sup>19</sup> Dans cette configuration, le premier degré du secondaire agit comme une « gare de triage » où les élèves immigrés, confrontés à des retards et à un manque de maîtrise du français, sont sujets au redoublement et à la réorientation vers les sections professionnelles.

L'école en Belgique est un lieu de reproduction des inégalités sociales et en particulier vis-à-vis des jeunes issus de l'immigration et des milieux défavorisés.<sup>20</sup> L'origine sociale s'avère être la cause prédominante du taux élevé de redoublement et de réorientation des élèves immigrés, provenant pour la plupart de familles défavorisées. En effet, ces jeunes sont plus susceptibles d'être confrontés à l'échec scolaire en raison de différents facteurs tels que l'arrivée tardive dans le cursus scolaire, le manque de maîtrise du français et l'adaptation contraignante aux codes scolaires (formes pédagogiques, normes des établissements, etc.). Le manque de connaissance et d'information du système scolaire pour les parents renforce également les chances de ces élèves

<sup>19</sup> A. BAYE, « Le poids des origines Influence du niveau socio-économique et de l'origine culturelle sur les inégalités d'acquis et de parcours scolaires à partir des données PISA », *Analyses et Interventions dans les domaines du Décrochage et de l'Exclusion (AIDE)*, Université de Liège (ULG), 2015, p.68.

<sup>20</sup> D. JACOBS, J. DANHIER et alii, *Vers des écoles de qualité pour tous ? Analyse des résultats à l'enquête Pisa 2012 en Flandre et en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 2014, p.72.

d'être réorientés de manière précoce vers les filières considérées de relégation. De ce fait, les élèves issus de l'immigration ou les élèves autochtones de milieux défavorisés en Fédération Wallonie-Bruxelles ne sont pas dotés des mêmes chances d'obtenir le diplôme de l'enseignement général ou de transition, qui permet d'accéder aux études supérieures et par conséquent aux emplois les plus prestigieux.<sup>21</sup> Le système scolaire pénalise donc ce groupe d'élèves et l'école ne s'avère pas être un moteur d'ascension sociale de manière égale pour tou-te-s les étudiant-e-s.

## C. Dispositifs et décrets de la Fédération Wallonie-Bruxelles

À la suite de nombreuses études internationales mettant en avant l'inefficacité du système scolaire en Belgique, et en particulier chez les francophones, divers réformes et décrets ont été proposés et mis en place par les pouvoirs publics en Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs politiques ont donc été instaurées pour contrer les facteurs d'inégalité et de ségrégation dans le système, dont :

- **Le décret inscription** : le décret inscription de 2010 a pour but de réguler les inscriptions dès la première secondaire afin de permettre aux familles l'égalité d'accès à l'ensemble des établissements scolaires et l'égalité de traitement dans le processus d'inscription. Ce décret vise à rendre les écoles davantage homogènes en favorisant la mixité sociale, culturelle et académique et par conséquent, de lutter contre la ségrégation et les échecs scolaires qui en découlent. Pour ce faire, chaque élève reçoit un formulaire unique dans lequel il marque son premier choix. Les élèves issus d'écoles ISEF c'est-à-dire en provenance d'écoles primaires défavorisées sont les prioritaires. Ensuite différents critères sont établis afin de désigner d'autres élèves prioritaires dont le critère « fratrie » en premier lieu, et en second, les enfants en situation précaire.<sup>22</sup>
- **Les écoles à discrimination positive** : initiées par décret en 1998, les politiques de discrimination positive ont été instaurées afin d'atténuer les inégalités entre élèves et établissements scolaires. Ce dispositif consiste

<sup>21</sup> M.-D. ZACHARY, « Structures scolaires et équité des systèmes d'enseignement en Europe », *Wallonie*, n° 66, pp. 93-102, 2001.

<sup>22</sup> <http://www.inscription.cfwb.be/index.php?id=decret>.

à donner davantage de moyens quantitatifs et qualitatifs aux établissements avec un public d'élèves « fragilisés ». La réduction du nombre d'élèves par classe pour permettre d'établir une pédagogie différenciée<sup>23</sup> ou l'instauration de classe d'adaptation pour les élèves ne parlant pas le français en sont des exemples concrets. L'objectif est de permettre, malgré les différences entre élèves, d'acquérir des compétences similaires pour tous et de tendre vers des chances égales d'émancipation sociale. Ce décret est fondé sur l'idée de compenser les inégalités de départ et remet donc en cause l'égalité de traitement entre les élèves : traiter de la même manière des individus différents et avec des besoins spécifiques renforce en fait les inégalités, de sorte qu'il faut au contraire distribuer les ressources de manière inégale pour augmenter les chances d'atteindre l'égalité. La politique de discrimination positive s'avère donc compensatoire plutôt que strictement égalitariste.

- **Les classes DASPA** : un autre dispositif instauré spécifiquement pour les élèves issus de l'immigration concerne les classes DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés) pour le secondaire.<sup>24</sup> Il s'agit de proposer une étape intermédiaire de scolarisation pour l'apprentissage intensif du français et pour une remise à niveau en vue de l'insertion, par après, dans une année d'étude. Ce dispositif dure douze mois et a pour objectif de favoriser l'accueil et l'intégration des élèves primo-arrivants dans une culture scolaire encore inconnue au départ. Pour les écoles accueillant des élèves primo-arrivants mais ne proposant pas de classes DASPA, celles-ci sont dans l'obligation de mettre en place un dispositif FLA (Français langue d'apprentissage) qui permet à ces élèves d'apprendre intensivement le français.<sup>25</sup>

Par ailleurs, en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'éducation interculturelle est intégrée dans la formation des enseignants depuis l'an 2000. Celle-ci comprend une formation initiale à l'enseignement dans des classes multiculturelles ainsi qu'une sensibilisation à la discrimination ethnique/sociale à l'intention de tou-te-s les candidat-e-s à un poste d'enseignant.<sup>26</sup>

<sup>23</sup> La pédagogie différenciée consiste pour les enseignants à adapter les méthodes d'apprentissage en fonction des élèves et donc de tenir compte de l'hétérogénéité et des besoins différents de chacun.

<sup>24</sup> <http://www.enseignement.be/index.php?page=23677&navi=117>.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> OCDE, *op. cit.*

### III. Une certaine vulnérabilité...

Bien que de nombreux changements aient été opérés au cours des dernières années pour faire évoluer le système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, le vécu de la scolarité des élèves issus de l'immigration reste encore difficile d'un point de vue psychologique. Les élèves issus de l'immigration vivent souvent des difficultés socio-émotionnelles plus importantes que les autres. Ils présentent un risque de plus grande vulnérabilité en raison des difficultés liées au déracinement et à l'adaptation aux nouveaux codes culturels de l'école. Vivant dans un double système d'appartenance culturelle, à savoir celui de la famille (culture d'origine) et celui de l'école (culture d'accueil), les élèves immigrants peuvent éprouver un conflit de loyauté qui amène à des difficultés personnelles. Cette double inscription met à mal l'aspect identitaire car elle oblige le jeune à se construire un clivage (maison/école, avant/après immigration) qui le fragilise et le rend plus vulnérable, entraînant un mal-être et des difficultés cognitives. De nombreux travaux ont contribué à considérer le statut socio-économique comme un facteur de risque pour la santé mentale en général, et les élèves immigrants cumulent bien souvent ce facteur de vulnérabilité avec celui lié à l'histoire migratoire familiale.<sup>27</sup>

Ils s'exposent également plus encore aux risques d'être victimes de harcèlement scolaire ; or les conséquences du harcèlement sont importantes : les jeunes victimes de harcèlement risquent davantage de voir leur état de santé physique et mental se détériorer, d'intérioriser leur stress et d'avoir des pensées suicidaires.<sup>28</sup> Le harcèlement développé à l'égard des élèves immigrés vise principalement l'origine ethnique ou le parcours familial d'immigration sous forme de moqueries, d'insultes, de propos désobligeants, d'agressions physiques, de manipulation sociale ou d'exclusion.

De plus, le poids des origines ethniques et de l'étiquette d'élève immigré dans la scolarité se traduit par des stigmates portés par les acteurs scolaires, entraînant des discriminations dans le traitement et les choix posés pour ces élèves. Les retards scolaires et les échecs qui en découlent sont plus fréquents chez les élèves issus de l'immigration, ce qui impacte souvent le bien-être du jeune et entraîne une baisse de l'estime de soi et de la motivation. Les élèves

<sup>27</sup> M. MORO, « Par-delà les cultures », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, vol XV, n°6, 2009, p.11.

<sup>28</sup> UNESCO, *Violence et harcèlement à l'école : Rapport sur la situation dans le monde*, UNESCO : Paris, 2017

issus de l'immigration rapportent également avoir l'impression d'être traités injustement par les enseignants (résultats scolaires et décisions d'orientation) par rapport aux autres élèves, ce qui les amène à développer de l'anxiété et augmente le risque de décrochage scolaire à long terme. Ce sentiment d'être traité différemment peut tendre vers un effet Pygmalion, qui se définit comme la tendance d'un individu à se comporter en fonction des jugements et attentes dont il est sujet. Ainsi, si les acteurs scolaires posent des jugements négatifs ou dévalorisantes envers les élèves étrangers, ces derniers vont se comporter en adéquation avec ces jugements et les confirmer inconsciemment, diminuant leurs capacités d'apprentissage et de réussite.<sup>29</sup>

L'institution scolaire est également un lieu dans lequel se déploie beaucoup de violence symbolique, et particulièrement envers les élèves issus de l'immigration. Celle-ci est considérée comme un déterminant des difficultés scolaires et de la diminution du sentiment d'appartenance et de bien-être. La violence symbolique touche l'aspect identitaire, entre en jeu dans les relations scolaires et se répercute chez le jeune et sa famille : des conflits de valeurs désignent des « zones sensibles » sur lesquelles il faut travailler pour ne pas disqualifier les jeunes, déjà en souffrance. Marcel Crahay, chercheur en sciences de l'éducation, explique la violence symbolique comme : « Imposant à tous les élèves, quelle que soit leur culture d'origine, les habitus de la classe bourgeoise, l'école offre une éducation qui ne peut être pleinement assimilée que par ceux qui disposent déjà des schèmes de pensée, d'action et de perception propres à cette classe. Par la suite, elle prétend évaluer de la même manière chez tous un éventail de connaissances et de compétences que seule une partie d'entre eux est réellement en mesure d'acquérir. On découvre ainsi la duplicité du principe d'égalité de traitement : en imposant à tous les élèves l'habitus culturel des classes sociales dominantes, le système d'enseignement exerce sur une bonne partie d'entre eux une violence symbolique, qu'elle occulte en arguant de la légitime supériorité de cette culture particulière [...] »<sup>30</sup>

Le parcours migratoire, l'histoire familiale et le déracinement peuvent donc fragiliser les jeunes issus de l'immigration et expliquer les difficultés socio-émotionnelles qu'ils vivent. Or, ces élèves sont également confrontés à un cumul d'obstacles comme celui de la langue, qui interfèrent avec l'intégration sociale et la réussite scolaire et par conséquent la motivation et le bien-être.

<sup>29</sup> C. MAROY, *Les établissements d'enseignement secondaire et leurs enseignants*, De Boeck Université, Bruxelles, 2002, p.322.

<sup>30</sup> M. CRAHAY, (2019). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?*, s.l. : De Boeck Supérieur, 2019, p.496.

## Conclusion

L'analyse a permis de pointer que le parcours scolaire des élèves issus de l'immigration en Fédération Wallonie-Bruxelles est souvent compliqué en raison de diverses variables telles que le parcours d'immigration, la confrontation à de nouveaux codes culturels et les lacunes en français. Cependant, les obstacles de la scolarité du jeune immigré ne doivent pas être appréhendés uniquement sous l'angle de la situation du jeune mais en prenant en compte le fonctionnement peu efficace du système scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On ne peut donc saisir les impasses de la scolarité du jeune immigré sans comprendre l'interaction des déterminants personnels et institutionnels.

Afin d'agir de manière adaptée face aux risques associés au fait d'être issu de l'immigration et de favoriser l'adaptation de ces élèves, les enseignants et les professionnels de l'éducation ont besoin de connaître leur origine et leur situation. Une prise de conscience de tous les mécanismes qui peuvent avoir un impact sur les compétences scolaires, l'intégration sociale et le bien-être émotionnel et psychologique est importante. Les enseignants et autres acteurs scolaires doivent pouvoir apporter aux élèves issus de l'immigration le soutien dont ils ont besoin pour pouvoir s'exprimer pleinement. La diversité culturelle doit être appréhendée comme une ressource et non comme un handicap social. Le manque de maîtrise du français et un statut socio-économique relativement défavorisé sont des facteurs de risques majeurs qui accroissent fortement la vulnérabilité des élèves issus de l'immigration, en particulier des élèves immigrés de la première génération qui se sont installés dans un nouveau pays à l'âge de 12 ans ou plus tard. Les enseignants sont les mieux placés pour aider ces élèves à trouver leur place au sein de la classe et veiller à ce qu'ils se sentent appartenir à la communauté d'élèves.

Les formations et l'approche à l'interculturalité dans les pratiques professionnelles des acteurs scolaires semblent essentielles afin d'intégrer diverses lectures compréhensives et explicatives de la problématique du parcours scolaire des élèves immigrés. L'ouverture à la diversité interculturelle est également essentielle pour l'adaptation des pratiques éducatives et pédagogiques afin de pouvoir se décentrer.<sup>31</sup> En effet, un autre élément qui renforce les inégalités entre groupes d'élèves relève du caractère ethnocentrique des conte-

<sup>31</sup> M. BELKAÏD, « La diversité culturelle : pour une formation des enseignants en altérité », *Pourquoi des approches interculturelles en sciences de l'éducation*, vol. XXII, n°205, 2002, p.205-222.

nus scolaires et des méthodes d'apprentissage. Une autre piste importante serait d'approfondir la pédagogie différenciée au sein même des classes pour contrer les retards entre élèves et simultanément, de proposer des programmes de cours intensifs en français pour les élèves qui présentent des lacunes. Comme on le voit, le chemin est encore long à parcourir, mais il est indispensable de permettre à ces milliers de jeunes de s'accomplir dans la société et de faire émerger le potentiel de chacun. L'école doit tendre vers un objectif d'accomplissement personnel pour chaque élève qui en fait partie en questionnant les normes imposées qui régissent de manière trop importante la finalité du parcours scolaire.

\*\*

Marine Streel est psychologue clinicienne de formation et s'intéresse particulièrement aux différents domaines touchant les addictions et l'éducation.



STREEL Marine, *Le vécu scolaire des élèves issus de l'immigration en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 417, 2020, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/eleves-immigration>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter, Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)**



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La migration est vécue par l'ensemble des membres de la famille comme un bouleversement dans le vécu et les trajectoires de vie. Les jeunes immigrés en Belgique en âge d'intégrer la scolarité obligatoire sont généralement confrontés à de nombreuses difficultés dans le parcours académique, pouvant mettre à mal l'intégration et le sentiment de bien-être. Bien que les situations soient variables entre les jeunes, les lacunes de la langue française, le statut socio-économique défavorisé et la confrontation aux écarts culturels peuvent s'avérer des obstacles pour le jeune dans son épanouissement scolaire. Cette analyse vise à mettre en avant les difficultés que peuvent avoir les élèves immigrés qui impactent le bien-être à l'école mais également les performances académiques. Les failles institutionnelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui mènent à des inégalités entre groupes d'élèves et particulièrement envers les élèves immigrés seront également exposés.

### **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation**

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles

**0493 94 89 43 | [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)**

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be) | [www.facebook.com/CPCPasbl](https://www.facebook.com/CPCPasbl)**

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :  
**[www.cpcp.be/publications/](http://www.cpcp.be/publications/)**